

Règlement meeting de natation des triathlètes 2025

7^e édition

Le meeting de natation est exclusivement réservé aux adhérent.e.s de clubs de triathlon et aux licencié.e.s FFTri.

Chaque participant.e devra enregistrer :

- Sa licence de triathlon 2025
- Ou prendre un passe compétition pour la journée, en ajoutant un certificat médical de moins d'un an, sur lequel doit être mentionnée la non contre-indication à la pratique du « triathlon en compétition » ou du « sport en compétition »

Chaque équipe devra être constituée de 6 nageur.euse.s. Les équipes peuvent être :

- Mixtes, avec au minimum une nageuse
- Ou 100% féminines

Une équipe peut être constituée de nageur.euse.s appartenant à des clubs de triathlon différents.

Dans chaque équipe, au moins une nageuse doit participer au 4x50m 4 nages.

Durant le 400m duo en pull-plaquettes et le 200m nage libre à deux, les co-équipier.e.s doivent rester ensemble tout au long de l'épreuve ; c'est le temps du dernier nageur à toucher le mur qui sera pris en compte.

Dans chaque équipe, les trois épreuves suivantes doivent être nagées par des nageur.euse.s différent.e.s :

- 400m pull-plaquettes à 2
- 2x50m brasse en relais
- 200m nage libre à 2

Durant le 6x25m +50m monstre aquatique, les palmes, le pull, le tuba, les planches et les plaquettes sont autorisées. Le/la premier.e nageur.euse part seul.e ; il/elle sera rejoint.e par un.e nouveau.elle nageur.euse tous les 25m. Le monstre réalisera un dernier 50m avec tous ses membres. Tous.tes doivent être solidaires au monstre, c'est-à-dire qu'un contact doit être maintenu entre tous les nageur.euse.s du monstre.

Chaque irrégularité constatée par l'un.e des arbitres fera l'objet d'une pénalité de 3 secondes.

Les premières équipes mixtes, féminines et jeunes seront récompensées.